



**RIMONDI  
ALONSO  
HUISSOUD  
CAROULLE  
PIETTRE**

**CABINET D'AVOCATS**

*Barreau de Thonon-les-Bains, du Léman et du Genevois*

---

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES  
D'UN APPARTEMENT DE TYPE 3 AU 3EME ETAGE AVEC BALCON, CAVE ET GARAGE  
SITUE DANS UN ENSEMBLE IMMOBILIER LE PARC DU LEMAN  
101 CHEMIN DE VEYRIER – 74100 ETREMBIERES**

**MISE A PRIX 170 000 €**

**FIXEE AU VENDREDI 24 FEVRIER 2023 - 15 HEURES**

**à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de THONON-LES-BAINS,  
au Palais de Justice sis 10 rue de l'Hôtel Dieu à THONON-LES-BAINS (74200).**

**DESIGNATION**

Sur la commune d'ETREMBIERES (74100), lieudit « Le Pas de l'Echelle », les biens situés dans l'ensemble immobilier « LE PARC DU LEMAN », ayant pour assise foncière les parcelles cadastrées : Section B n°2938, Section B n°2983, Section B n°2958, Section B n°2961, Section B n°2499, Section B n°2971, Section B n°2500, Section B n°2963, Section B n°2976, Section B n°2986, soit une contenance totale de 60a 30ca, à savoir dans cet ensemble les lots :

**Lot n°99** : un garage situé au sous-sol commun aux bâtiments D, E, F, G, H portant le numéro 30 au plan de l'architecte ; Avec les 83/100.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales. Et les 101/10.000èmes des parties communes spéciales au bâtiment D-E-F-G-H.

**Lot n°188** : une cave, située au rez-de-chaussée du bâtiment E, portant le numéro 15 au plan de l'architecte ; Avec les 8/100.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales. Et les 5/10.000èmes des parties communes spéciales au bâtiment E.

**Lot n°235** : un appartement de type 3, situé au 3ème étage du bâtiment F, portant le numéro F15 au plan de l'architecte comprenant : un hall d'entrée, un dégagement, des toilettes, une salle de bain, une chambre à l'angle Est, une chambre à l'angle Sud ouvrant sur un balcon, un espace séjour - salle à manger – cuisine ouvrant sur un balcon ; Avec les 1019/100.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales. Et les 565/10.000èmes des parties communes spéciales au bâtiment F.

Le tout d'une superficie privative de de 69,69 m<sup>2</sup> de surface Loi Carrez totale, 70,01 m<sup>2</sup> de surface au sol totale et 29,79 m<sup>2</sup> de parties annexes (balcons et garage).

**Les biens sont occupés par un locataire, suivant contrat de location en date du 28.06.2021.**

Outre la mise à prix ci-dessus indiquée, cette vente aura lieu aux charges, clauses et conditions énoncées au Cahier des conditions de vente, déposé sous le n° RG 22/32 au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de THONON-LES-BAINS, où chacun peut en prendre connaissance ou au Cabinet de la SELARL RIMONDI – ALONSO – HUISSOUD – CAROULLE – PIETTRE.

**Une visite des lieux sera assurée par la SCP MOTTET-DUCLOS-TISSOT, Commissaires de Justice associés à SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS, (tél. 04.50.49.20.80) le mardi 14 février 2023 de 14h à 15h.**

Pour tous renseignements, s'adresser à la SELARL RIMONDI – ALONSO – HUISSOUD – CAROULLE – PIETTRE, « Le Président » 1 bis, Avenue des Tilleuls - BP 61 - 74202 THONON-LES-BAINS cedex  
Téléphone 04 50 26 31 46 - E-mail : [saisies@avocat-rimondi.com](mailto:saisies@avocat-rimondi.com).